

## ÉGLISE CLANDESTINE ET COMMUNAUTÉS À DOMICILE DANS LEURS RAPPORTS AU CONSEIL CHINOIS DES ÉGLISES CCC ET AU MOUVEMENT PATRIOTIQUE DES TROIS AUTONOMIES TSPM

*Par deux fois, la délégation de la FEPS a pu rencontrer en Chine des protestants qui participent à la vie ecclésiale dans des communautés à domicile aussi. La dénomination «communautés à domicile» évoque souvent en Occident des communautés non enregistrées par l'État, à l'activité clandestine et «anti-CCC». Ces communautés s'opposeraient aux communautés enregistrées «officielles» et finalement au CCC/TSPM dirigé par le parti. Un tel schéma ne correspond nullement à la réalité complexe du pays.*

Christoph Waldmeier, chargé des relations extérieures de la FEPS

Le fait qu'il existe des communautés à domicile est dû d'abord au très grand manque de bâtiments d'église. Toutes les dénominations ecclésiales et théologiques connaissent tant des communautés à domicile que des formes très diverses de coopération avec l'État – ou de refus de ces formes. On ne peut considérer que vivent dans la clandestinité, en secret, des communautés à domicile réunissant souvent un grand nombre de membres. Ces communautés ne font pas sans doute pas connaître aux autorités chargées de la religion leurs programmes ou leurs horaires de culte, mais dans la culture chinoise caractérisée par un fort contrôle social, il n'est pas possible de vivre dans la clandestinité. Pour la plupart, lieux de réunion et activités des communautés à domicile sont connus depuis longtemps du parti comme du gouvernement.

Il existe certes à ce jour encore des groupes protestants en Chine qui cherchent à avoir une existence parallèle. Cela découle certainement d'une histoire de persécution étatique publique de la religion, par exemple durant la révolution culturelle de 1966 à 1976, comme des restrictions actuelles à la liberté de religion. Mais l'existence dans la clandestinité est aussi recherchée à cause d'une attitude anticommuniste ou de tendances à fuir le monde de quelques communautés protestantes peu nombreuses. Il serait cependant faux de situer les communautés à domicile à l'extérieur du milieu d'influence du CCC. Au contraire, la plupart des communautés locales réunies au sein du CCC à la campagne sont elles-mêmes des communautés à domicile ou ont des communautés à domicile. Il faut se souvenir ici que les communautés de campagne représentent plus de 80 pourcent de toute la population ecclésiale.

On en peut répondre que spéculativement à la question portant sur le nombre de communautés à domicile en Chine. Comme pour les indications concernant le nombre de chrétiennes et de chrétiens, il n'existe pas à l'échelle du pays de statistiques fiables.

On peut de manière générale répartir les communautés à domicile en quatre catégories:

1. Les communautés à domicile enregistrées auprès de l'État et membres régulières de la structure du CCC, c'est à dire qui constituent une sorte de «dépendance» d'une paroisse CCC.
2. Les communautés à domicile qui, communautés de facto dans la structure CCC, ne veulent pas se laisser enregistrer auprès de l'État. Elles sont cependant «desservies», dans une mesure qui varie selon les lieux, par des pasteurs du CCC pour la prédication, l'aumônerie et les cultes casuels. Elles reçoivent du CCC diverses ressources et des bibles, de même qu'une communauté officielle. Cela correspond à la politique officielle du CCC.

Ces deux premières catégories représentent au moins les deux tiers de la population des Églises du CCC.

# sek·feps

3. Les communautés à domicile qui ne veulent pas se laisser enregistrer et ne cultivent de contact ni avec le CCC/TSPM ni avec l'État.
4. Les grandes communautés «à domicile», fortes parfois de plusieurs milliers de membres, qui se font enregistrer et coopèrent avec le gouvernement, sans pour autant adhérer au CCC/TSPM.

Toutes les communautés, même enregistrées, peuvent connaître des restrictions à leur liberté de religion. Certaines communautés sont en butte aux brimades de fonctionnaires locaux, qui infligent aux prédicateurs ce qu'on appelle des arrêts administratifs. Le respect de la liberté religieuse à l'égard de ces communautés varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Certaines communautés à domicile se sont entre-temps enregistrées auprès de l'État, sans devenir membre du CCC. Certaines des communautés enregistrées reçoivent même une aide de l'État à la constitution de la communauté, sous forme de subventions, par exemple pour des machines de bureau. Quelques communautés urbaines indépendantes du CCC forment isolément leur pasteur/pasteure dans des universités d'État, certaines d'entre elles le font même à l'étranger.

On parle parfois à tort en Occident d'un *mouvement* communautaire à domicile. Les communautés à domicile ne *se ressentent* pas comme un mouvement pour ou contre quelque chose ou quelqu'un. Elles s'occupent surtout de leur vie pratique de chrétiennes et de chrétiens dans leur lieu de vie, de même qu'elles sont nées de besoins et de circonstances pratiques. Les communautés à domicile rurales (ou la base ecclésiale) dans *et* à l'extérieur du CCC/TSPM présentent, c'est frappant, peu de différences dans leurs positions théologiques, leur culture et leurs objectifs. Elles se ressemblent vraiment beaucoup. Il en va de même pour leur attitude envers les pouvoirs en place dans les lointains Shanghai et Pékin. De ce cadre s'écartent d'ailleurs des groupements, que l'on pourrait plutôt appeler Nouveaux Mouvements Religieux d'inspiration chrétienne. De telles communautés sans lien au CCC semblent s'être assemblées au cours des dernières années autour d'environ trois à cinq groupes dirigeants manifestement bien organisés. Ces groupes dirigeants ne régissent toutefois de loin pas toutes les communautés à domicile individuelles (non CCC), qui sont encore nombreuses à mener une vie de congrégation très locale.

La question essentielle porte sur le lien entre tant les communautés urbaines que les milieux dirigeants des protestants chinois à leur base campagnarde. L'un des défis principaux qu'affronte aujourd'hui la direction de l'Église protestante consiste à maintenir et organiser le contact avec la base de l'Église de manière à permettre une progression théologique commune. Il faut pour cela trouver des réponses éthiques pertinentes aux défis que pose la transformation ultrarapide de la société chinoise et développer une stratégie commune pour promouvoir les services de diaconie sociale à la société. Les responsables des Églises comme ceux des départements chinois d'éducation et de formation vont à contresens en refusant d'autoriser nombre de Chinoises et de Chinois qui ont acquis jusqu'à des doctorats en Occident à se mettre au service de l'Église dans l'enseignement et la pastorale. Certes, on peut comprendre la crainte que suscite une domination de la science et l'enseignement venus de l'étranger, après l'expérience de l'époque de la colonisation. Une telle crainte n'a cependant plus lieu d'être en raison de la position que la Chine a retrouvée dans le monde.